



Mairie de Combs-la-Ville
Place de l'Hôtel de Ville
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13 16 00
Fax : 01 60 18 06 15

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2011

Compte-rendu sommaire

L'an deux mil onze, le vingt-quatre janvier, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. G. ALAPETITE – Mme F. SAVY – M. P. SEDARD – Mme M. LAFFORGUE – M. JM. GUILBOT – Mme J. FOURGEUX – M. J. DERRE – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – Mme C. DECLERCK – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – M. J. PLANTARD – Mme A. NICOLAS – M. D. VIGNEULLE – M. P. RACINE – Mme M. FLEURY – M. B. DURAND – Mme D. REDSTONE – M. JL. COMBES – Mme M. PALICH – M. F. PERIDON – M. P. SAINSARD – M. C. TORRE – M. R. ZALLIO – Mme MC. BARTHES – Mme C. GAUTHIER – M. G. BEYLOT – Mme E. BANNIER.

Absents représentés

M. B. BAILLY par M. J. DERRE - Mme C. EYMARD-ANDRY par M. J. PLANTARD - Mme B. AUZANNEAU par M. P. SAINSARD - M. F. ANDRE par Mme C. GAUTHIER.

Absents :

/

M. Patrick SEDARD a été élu secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

DELEGATION DU MAIRE – ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Voir liste annexée.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- APPROUVE la modification du tableau des effectifs.
- ADOPTE l'instauration de l'Indemnité de Départ volontaire pour le personnel municipal.
- APPROUVE l'évolution du Compte Epargne Temps au bénéfice du personnel municipal.
- APPROUVE la demande de subvention à la Région pour les opérations de renouvellement urbain 2011 (1^{ère} tranche).
- APPROUVE la demande de subvention auprès du Conseil Général et de la DRAC Ile de France pour la restauration d'une estampe.
- ADOPTE la modification du principe de remboursement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur les logements communaux.
- APPROUVE la révision de la tarification particulière pour l'accueil du personnel des douanes à la restauration municipale.
- APPROUVE le mandat spécial conféré à M. le Député Maire et à Mme la Conseillère déléguée aux échanges internationaux pour l'exercice 2011.
- APPROUVE le mandat spécial conféré à M. Vigneulle dans le cadre de sa mission sur l'avenir de la Coupole et prise en charge des frais.

Guy GEOFFROY
Député Maire

